

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 6 JUILLET 2023

Le 6 juillet 2023 à 19h30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de Madame Murielle GARRIGOU.

PRÉSENTS : MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME MEYER, MME BAHOUGNE, MME NEOLIER, M. ROBERT, M. BIDOUZE, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTS REPRESENTÉS : M. GUIRAUD qui a donné procuration à MME GARRIGOU
MME LANNELUC, qui a donné procuration à M. BIDOUZE
MME BASQUE, qui a donné procuration à M LE BREDONCHEL

ABSENTES : MME ROHEL, MME BOUDEAU, MME SANS.

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 9

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 21 juin 2023

DATE DE L'AFFICHAGE : 12 juillet 2023

★★★★★★

RAPPORTEUR : Madame Murielle GARRIGOU

N°024-23 – OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de sa séance précédente, le Conseil d'Administration,

ADOpte A L'UNANIMITE

↳ Le PV de la séance du 11 avril 2023

↳ Le PV est arrêté et signé par le président et le secrétaire de séance.

A Lesparre-Médoc, 7 juillet 2023



La Vice-Présidente du CCAS,

Murielle GARRIGOU